

Appel à candidatures

PROGRAMME DE BOURSES D'EXEMPTION DES DROITS DE SCOLARITÉS SUPPLÉMENTAIRES (QUÉBEC, CANADA)

Session d'automne 2024

Date limite du dépôt des candidatures	15 avril 2024 à 23h59 (heure de Montréal)
Dépôt des dossiers en ligne	https://l.auf.org/be2024
Annonce des résultats (pré-sélection)	Fin mai 2024

1. PRÉSENTATION

Le programme de bourses d'exemption des droits de scolarité supplémentaires s'inscrit dans le cadre de l'Entente entre l'AUF et le Gouvernement du Québec en matière de mobilité étudiante au niveau universitaire. Il permet à des étudiants diplômés d'établissements d'enseignement supérieurs membres de l'AUF d'acquiescer les mêmes droits de scolarité que ceux exigés des étudiants québécois afin de poursuivre des études de maîtrise ou de doctorat dans un établissement d'enseignement supérieur francophone du Québec. De plus, l'AUF Amériques offre aux étudiant.e.s sélectionné.e.s un billet d'avion aller-retour, une prime d'installation à la première année et une allocation financière annuelle.

Cet appel concerne les candidat.e.s admis.e.s à la session **d'automne 2024** qui répondent aux deux conditions préalables suivantes :

- Pour les étudiant.e.s à la maîtrise :
 1. Avoir complété le cursus et obtenu une licence dans un établissement membre de l'AUF situé dans une région admissible*.ET
 2. Avoir été admis.e.s à un programme de maîtrise en français dans un établissement d'enseignement supérieur francophone du Québec** (sont exclus les programmes courts et les diplômes d'études supérieures spécialisées). Tous les domaines d'études sont admissibles.

- Pour les doctorant.e.s :
 1. Avoir complété le cursus et obtenu une maîtrise dans un établissement membre de l'AUF situé dans une région admissible*.ET
 2. Avoir été admis.e.s à un programme de doctorat en français dans un établissement d'enseignement supérieur francophone du Québec** (sont exclus les programmes courts de 3^e cycle). Tous les domaines d'études sont admissibles.

** Les établissements membres situés dans les régions suivantes sont admissibles : Afrique, Amérique latine, Asie, Caraïbes, Europe centrale et orientale et Moyen-Orient. La liste des établissements admissibles est disponible sur la page web de l'appel et dans le formulaire de candidatures en ligne.*

*** Les établissements d'enseignement supérieur francophones d'autres provinces canadiennes sont exclus de cet appel.*

2. OBJECTIFS

Ce programme entend renforcer la Francophonie scientifique dans une perspective de solidarité. Plus spécifiquement, il permettra de :

- Renforcer les capacités scientifiques et de recherche des étudiant.e.s à la maîtrise et au doctorat issu.e.s des établissements membres de l'AUF.
- Favoriser le développement d'un réseau de recherche international entre les établissements d'enseignement supérieur québécois et les établissements membres de l'AUF.
- Promouvoir les échanges entre les établissements d'enseignement supérieur du Québec et les établissements membres de l'AUF.

3. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

1. Détenir un passeport de son pays d'origine valide pour au moins six mois.
2. Ne pas être citoyen.ne canadien.ne ou résident.e permanent.e du Canada.
3. Ne pas avoir présenté une demande de résidence permanente en vertu des lois canadiennes de l'immigration.
4. Être ressortissant.e d'un pays situé dans l'une des régions admissibles (Afrique, Amérique latine, Asie, Caraïbes, Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)
5. Ne pas être en sol canadien au moment du dépôt du dossier de candidature.
6. Avoir à son dossier scolaire une moyenne supérieure à 13/20 ou l'équivalent*.

** Pour les relevés de notes sur 100, l'équivalent est de 80 sur 100.*

4. CRITÈRES DE SÉLECTION

1. La réussite scolaire, d'après les relevés de notes
2. La sélection vise, dans la mesure du possible, une répartition égale entre les femmes et les hommes

5. PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE EN LIGNE

1. Copie numérisée du diplôme ou de l'attestation du diplôme décerné par un établissement membre de l'AUF situé dans une région admissible

Notez bien :

Les candidats à la maîtrise doivent joindre leur diplôme ou leur attestation de diplôme de licence; les candidats au doctorat doivent joindre leur diplôme ou leur attestation de diplôme de maîtrise

2. Relevés de notes

Notez bien :

Les candidats à la maîtrise doivent joindre leurs relevés de notes complets du cursus licence; les candidats au doctorat doivent joindre leurs relevés de notes complets du cursus maîtrise

3. Résumé du projet de recherche pour les étudiant.e.s doctorant.e.s (une page maximum)
4. Preuve d'admission à un programme d'études d'un établissement d'enseignement supérieur francophone du Québec
5. Curriculum vitae (deux pages maximum)
6. Lettre de motivation (deux pages maximum)
7. Passeport valide pour au moins six mois (la photo d'identité, la date d'expiration et le numéro du passeport)
8. Certificat d'acceptation du Québec délivré par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
9. **Permis d'études conforme à la réglementation canadienne en matière d'immigration*

**Non obligatoire, mais la priorité sera donnée aux candidat.e.s ayant soumis un permis d'études*

6. SOUMISSION DU DOSSIER

Le dépôt du dossier de candidature doit impérativement se faire en ligne. Pour accéder au formulaire, cliquez ici : <https://l.auf.org/be2024>

Avant de remplir le formulaire, n'oubliez pas de consulter le document Règlements, à télécharger sur la page web de l'appel.

Les pièces justificatives doivent toutes être **en format PDF** et jointes au formulaire en ligne. **Aucune pièce ne sera acceptée par un autre moyen.**

7. CALENDRIER

Date limite du dépôt des candidatures : le 15 avril 2024, 23h59 (heure de Montréal)

Résultats de l'appel (pré-sélection) : fin mai 2024

8. CONTACT

Pour toute question concernant cet appel, veuillez écrire à : bourses-exemption-quebec@auf.org.